



RCS : BEZIERS

Code greffe : 3402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00326

Numéro SIREN : 511 334 799

Nom ou dénomination : 2B CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 23/05/2017 sous le numéro de dépôt 2294

1 - BILAN SIMPLIFIE

N° 2033-A

2016

2017 B2294

2009020

23 MAI 2017

Désignation de l'entreprise : SARL 2B CONSEIL				Néant	
Adresse de l'entreprise : 29 DOM DE LA FIGUERAIE 34120 NEZIGNAN L EVEQUE					
Numéro SIRET* : 51133479900018					
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12				Durée de l'exercice précédent* : 12	
				Ex. N-1 clos le : 31/03/2015	
Exercice N, clos le : 31/03/2016					
ACTIF	Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4	
I Immobilisations -- Fonds commercial*	010	012			
M Incorporables -- Autres*	014	016			
M Immobilisations corporelles*	028	030	815	1 399	754
Immobilisations financières* (1)	040	042			
Total I (5)	044	048	815	1 399	754
C Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*	050	052			
I -- Marchandises*	060	062			21 449
R Avances et acomptes versés sur cdes	064	066			14 775
C Créances - Clients et comptes rattachés*	068	070	5 412	5 412	2 656
U (2) -- Autres* (3)	072	074	1 348	1 348	956
L Valeurs mobilières de placement	080	082			
A Disponibilités	084	086	97 559	97 559	76 791
N Charges constatées d'avance*	092	094	311	311	2 860
Total II	096	098	104 629	104 629	119 486
Total général (I + II)	110	112	815	106 028	120 240

PASSIF		Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K Capital social ou individuel*	120	61 000	61 000
Ecarts de réévaluation	124		
P Réserve légale	126	500	500
R Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* 131)	132	894	894
P Report à nouveau	134	13 218	479
R Résultat de l'exercice	136	13 673	19 289
E Provisions réglementées	140		
Total I	142	89 285	82 162
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
D Emprunts et dettes assimilées (4)	156		
E Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		16 780
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166	571	717
T Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : 169 7 951)	172	16 172	20 582
E Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	16 743	38 078
Total général (I + II + III)	180	106 028	120 240
R (1) Dont immobilisations financières	193		
E à moins d'un an			
N (2) Dont créances à plus d'un an	197		
V			
(3) Dont comptes courants d'associés	199		
I débiteurs			
(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
(5) Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		1 148
(5) Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184		

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B

2016

Désignation de l'entreprise :		SARL 2B CONSEIL		Exercice N, clos le (1)		Ex. N-1, clos le (2)	
				31/03/2016		31/03/2015	
A - RESULTAT COMPTABLE							
P	Ventes de marchandises*	dont export	209	210	39 400		32 233
R	Production vendue biens	et livraisons	215	214			
O	Production vendue services*	intracommunau.	217	218	49 798		20 800
D	Production stockée* (variatio ⁿ stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)			222			
	Production immobilisée*			224			
E	Subventions d'exploitation reçues			226			
X	Autres produits			230	1		501
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	89 199		53 534
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	15 900		
H	Variation de stock (marchandises)*			236	21 449		
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238			
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240			
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242	17 168		25 473
E	- mobilier						
	- immobilier						
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :	243	416	244	416		414
	Rémunérations du personnel*			250	616		1 278
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	3 660		3 660
X	Dotations aux amortissements*			254	503		479
P	Dotations aux provisions			256			
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. ciales étranger)	259		262	2		1
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionn	260					
	Total des charges d'exploitation (II)			264	59 714		31 305
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	29 484		22 230
	Produits financiers - - - - -		(III)	280			521
D	Produits exceptionnels		(IV)	290	1 376		8
I	Charges financières *		(V)	294			
V	Charges exceptionnelles		(VI)	300	14 775		35
	Impôts sur les bénéfices*		(VII)	306	2 413		3 434
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	13 673		19 289
B - RESULTAT FISCAL				312	13 673	314	
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit col. 2							
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318			
I	Provisions non déductibles*			322			
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	2 413		
T	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							
Entreprises nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et 44	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127	342	
Zone revitalisation rurales (44 quindécies)	138						
Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989				
Dont : ZFA (44 quaterdecies)	345	Dont : investissements outre-mer	344	Dont : créance due au report en arrière du	346	350	
Déduct. exception. (art 39 decies)							
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				352	16 086	354	
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356			
E	Déficits antérieurs reportables* : dont imputés/résultat :					360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS Bénéf. col.1, Déficit col.2				370	16 086	372	

3 - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2033-C 2016

Désignation de l'entreprise : SARL 2B CONSEIL						Néant :		*
I IMMOBILISATIONS								
ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.		
Fonds commercial		406	402	404	406			
Autres immob incorp.		410	412	414	416			
I Terrains		420	422	424	426			
M Constructions		430	432	434	436			
M Inst. tech. mat. out		440	442	444	446			
C Inst. gén. agenc.		450	452	454	456			
Mat. de transport		460	462	464	466			
R Autres immos corp.		470	472	474	476	2 214		
Immob. financières		480	482	484	486			
TOTAL		490	492	494	496	2 214		
		1 700	1 700	1 148	635			
II AMORTISSEMENTS								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Mt Amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux étts. sortis de l'actif	Mt Amortissements à la fin de l'exercice			
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506			
I	Terrains	510	512	514	516			
M	Constructions	520	522	524	526			
M	Installations techn., mat. & out. ind.	530	532	534	536			
C	Inst. générales, agents divers	540	542	544	546			
	Matériel de transport	550	552	554	556			
R	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	635	566		
TOTAL		570	572	574	635	576		
		946	946	503		815		
<small>(19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>								
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES								
Nature des immobilisations		1	2	3	4	5		
cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Court terme *	Plus ou moins-values Long terme		
	1	2	3	4	5	19 %	15% ou 16%	0 %
						6	7	8
1	635	635						
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	635	635						
Plus-values taxables à 19%		579	Régularisations *		590			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies).								
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-		TOTAL		596				

**4 - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

N° 2033-D 2016

Désignation de l'entreprise : SARL 2B CONSEIL				Néant :			*
1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementée	Amortis. dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607		
	Autres provis. réglemt.	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur clients et cptes rattac.	650	652	654	656		
	Autres prov. pour dépréc.	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
	Dotations		Reprises	(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Immos. incorporelles	700		705	1	Indemn. congés payés, charges...		
Terrains	710		715	2			
Constructions	720		725	3			
Inst. Techn. Mat & Out	730		735	4			
Inst. Gén. Agenc. Div	740		745	5			
Matériel de transport	750		755	6			
Autre immos. corpor.	760		765	7			
TOTAL	770		775	Total à reporter lig.322 N°2033-B			780

II DÉFICITS REPORTABLES		III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	Résultat déficitaire résultant de l'article 209 C du CGI	995
Déficits imputés	983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209 C du CGI)	996
Déficits reportables	984	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA	
Déficits de l'exercice	860	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 TER ZCA au titre de l'exercice	129
TOTAL des déficits restant à reporter	870	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et 3211-1 du code des transports)	
			800

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

VI DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	Montant de la TVA collectée	374 13 103
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 5 129
N° du centre de gestion agréé	388	Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399

**5 - CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE
VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

N° 2033-E

2016

Désignation de l'entreprise : SARL 2B CONSEIL	Néant : <input checked="" type="checkbox"/> **
Exercice ouvert le : 01/04/2015 et clos le : 31/03/2016	Durée en nombre de mois : 12
I - PRODUCTION DE L'ENTREPRISE	
Ventes de marchandises	108
Production vendue - Biens	109
Production vendue - Services	141
Production stockée	111
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subv. d'exploitation reçues	113
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déd. de la VA	116
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
Total 1	144
II - CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE D'UN TIERS (†)	
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121
Variation de stocks (marchandises) *	122
Achats de matières premières et autres appro. (droits de douane compris)	123
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la prod. immobilisée déclarée	128
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150
Taxes sur le CA autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc), taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	133
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Total 2	152
III - VALEUR AJOUTEE PRODUITE	
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 - Total 2 137
IV - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	117
Mono-établissement au sens de la CVAE	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	
Période de référence	du <input type="text"/> au <input type="text"/>
Date de cessation	
V - Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs	
Effectifs moyens du personnel :	376
dont apprentis	657
dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.	

ANNEXE

- **Règles et méthodes comptables**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Engagements financiers et autres informations**

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

ANNEXE

Exercice clos le : 31/03/2016

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF**OPTIONS RETENUES**

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des titres de participation		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et des titres de placement		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels.....				
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes.....				
Immobilisations financières.....	1 700	1 148	635	2 214
Total.....	1 700	1 148	635	2 214

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels.....				
Autres immobilisations corporelles..	946	503	635	815
Total.....	946	503	635	815

Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et provisions	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**AUTRES POSTES DE L'ACTIF****- STOCKS**

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat.ières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises	21 449		21 449	
Total.....	21 449		21 449	

Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat.ières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION**Créances représentées par des effets de commerce**

Non recensé

Clients.....
Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....			
Actif circulant et charges constatées d'avance.	7 070	7 070	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....
Clients et comptes rattachés.....
Autres créances.....
Disponibilités.....

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....	500	122,00
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....	500	122,00

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées.....				
Provisions pour risques & charg				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....				
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	571	571		
Dettes fiscales et sociales.....	8 221	8 221		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	7 951	7 951		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	16 743	16 743		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	118
Dettes fiscales et sociales.....	
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

--	--

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donnés

Non recensé

Intérêts sur emprunts.....
 Avals et cautions.....
 Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques

Non recensé

Effets escomptés non échus.....
 Crédit-bail mobilier.....
 Crédit-bail immobilier.....
 Locations longue durée.....
 Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....
 Autres engagements reçus.....

Autres informations significatives

Non recensé

SARL 2B CONSEIL
Société à responsabilité limitée au capital de 61 000,00 €
Siège social : 29, domaine de la Figueraie
34120 NEZIGNAN L'EVEQUE

SIRET : 511 334 799 00018

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/09/2016

L'an deux mille seize,
Le 30 septembre,
A 17 heures,

Le soussigné BENET Brice, associé unique et gérant de la société 2B CONSEIL, société à responsabilité limitée au capital de 61 000 euros,

A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la société, Monsieur BENET Brice, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/03/16 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/16,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/03/16, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de 13 673 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	13 673 euros
• Au compte « report à nouveau »	13 673 euros

En application de l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre de l'exercice précédent ont été les suivants :

Date de clôture	Dividendes distribués	Dividendes par part sociale	Dividendes éligibles à la réfaction de 40%
31/03/15	6100 euros	12,20 euros	6 100 euros
31/03/14	0 euros	0 euros	0 euros
31/03/13	500 euros	1 euros	500 euros

TROISIEME DECISION

L'associé unique approuve successivement chacune des conventions transcrites dans le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droits.

De tous ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Le gérant,